

# Actualités législatives et réglementaires

<p><b>Arrêté du 25 août 2021</b></p>	<p>Portant création d'un <b>traitement de données</b> dénommé « <b>webradio</b> » en application de l'article 802-3 du CPP : cet arrêté définit les règles applicables au traitement de données à caractère personnel résultant de la mise en œuvre du dispositif prévu par l'art. 802-3 CPP. Il a pour finalité la <b>captation sonore des audiences</b> et leur diffusion en différé aux parties civiles. Ce dispositif doit être utilisé pour le procès des attentats du 13 novembre 2015.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1130 du 30 août 2021</b></p>	<p>Ce décret précise les modalités d'application de certaines dispositions du CPP créées ou modifiées par la <u>loi n° 2020-1672 du 24 décembre 2020</u> relative au <b>Parquet européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée</b>.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1138 du 1<sup>er</sup> septembre 2021</b></p>	<p>Portant création d'un service à compétence nationale dénommé « <b>service national des enquêtes d'autorisation de voyage</b> » (<b>SNEAV</b>). Ce décret crée un service à compétence nationale relevant du ministre de l'Intérieur et rattaché au directeur général de la police nationale. Il exerce les attributions de l'unité nationale et réalise, pour le compte des services en charge de l'instruction des demandes de visas, les contrôles de sécurité renforcés préalables à la délivrance des visas.</p>
<p><b>Arrêté du 7 septembre 2021</b></p>	<p>Portant modification de l'article A.43-6 CPP révisant la <b>tarification des actes prescrits</b> en matière de médecine légale, psychologie légale, toxicologie, biologie, radiologie, et relevant des frais de justice. Ce texte augmente les coefficients de tarification.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1164 du 8 septembre 2021</b></p>	<p>Relatif au <b>remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire</b> destinée à couvrir les frais de santé des agents civils et militaires de l'État : le texte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1182 du 13 septembre 2021</b></p>	<p>Portant création d'un <b>traitement automatisé de données à caractère personnel</b> dénommé « <b>système d'information interministériel des victimes d'attentats et de catastrophes</b> » (<b>SIVAC</b>).</p>
<p><b>Ordonnance n° 2021-1189 et 1192 du 15 septembre 2021</b></p>	<p>Portant création du registre national des entreprises et portant réforme du <b>droit des sûretés</b> ; <u>Ordonnance n° 2021-1193 du 15 septembre 2021</u> et <u>décret n° 2021-1218 du 23 septembre 2021</u> portant modification du <b>livre VI du code de commerce</b>.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1194 du 15 septembre 2021</b></p>	<p>Relatif au recours prévu à l'article 803-8 du CPP et visant à garantir le <b>droit au respect de la dignité en détention</b>.</p>

# Actualités législatives et réglementaires

<p><b>Décret n° 2021-1205</b> <b>du 17 septembre 2021</b></p>	<p>Relatif à la <b>légalisation et à l'apostille des actes publics</b> établis par les autorités françaises, en transférant la compétence au notariat, avec des exceptions prévues d'une part en matière de demandes d'entraide judiciaire en matière pénale et d'autre part pour certains territoires ultra-marins.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1305</b> <b>du 7 octobre 2021</b></p>	<p>Modifiant la liste des <b>pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes à l'environnement</b> fixée aux articles D. 47-5-1 du code de procédure pénale et D. 211-10-4-1 du code de l'organisation judiciaire.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1313</b> <b>du 8 octobre 2021</b></p>	<p>Modifiant le décret n° 2011-980 du 23 août 2011 relatif à <b>l'armement des personnels de l'administration pénitentiaire</b> et les dispositions réglementaires du code de procédure pénale relatives à l'usage de la force et des armes à feu par ces personnels.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1314</b> <b>du 8 octobre 2021</b></p>	<p>Portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « <b>Recensement des affaires terroristes</b> » (RECAT).</p>
<p><b>Décret n° 2021-1322</b> <b>du 11 octobre 2021</b></p>	<p>De procédure civile : le décret clarifie les règles de procédure civile relatives à <b>l'assignation à date</b>, rétablit la possibilité de procéder au dépôt du dossier en procédure écrite, précise l'articulation entre l'obligation de tenter un <b>mode alternatif de règlement des différends</b> préalable à la saisine du juge et la possibilité de saisir la juridiction d'une demande de conciliation ainsi que les dérogations au principe de la représentation obligatoire par avocat devant le tribunal de commerce. Le décret simplifie en outre la <b>procédure d'injonction de payer</b> en prévoyant que l'ordonnance portant injonction de payer est immédiatement revêtue de la formule exécutoire. Il supprime par ailleurs le caractère automatique de la purge des vices de procédure et fins de non-recevoir lors de la conclusion d'une convention de procédure participative et confère à l'expertise décidée dans ce cadre une valeur identique à celle de l'expertise judiciaire.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1341</b> <b>du 13 octobre 2021</b></p>	<p>Relatif au <b>traitement des pourvois</b> formés devant la Cour de cassation.</p>
<p><b>Décret n° 2021-1351</b> <b>du 13 octobre 2021</b></p>	<p>D'application des mesures en matière de <b>sécurité routière</b> prévues par la loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés.</p>
<p><b>Arrêtés du 21 octobre 2021</b></p>	<p><b>Portail du justiciable.</b></p>
<p><b>Décrets n° 2021-1361 2021-1362</b> <b>et 2021-1363 du 20 octobre 2021</b></p>	<p><b>Conservation des données de connexion.</b></p>

<b>Décret n° 2021-1428 du 2 novembre 2021</b>	Pris pour l'application du neuvième alinéa de l'article 706-160 du code de procédure pénale relatif à l'affectation sociale des <b>biens immobiliers confisqués</b> .
<b>Décret n° 2021-1463 du 9 novembre 2021</b>	Relatif aux <b>maisons d'arrêt</b> auprès des cours d'assises et rattachées à certains tribunaux judiciaires.
<b>Décret n° 2021-1469 du 9 novembre 2021</b>	Modifiant les dispositions du code de procédure pénale relatives à la <b>plate-forme nationale des interceptions judiciaires</b> .
<b>Décret n° 2021-1481 du 12 novembre 2021</b>	Modifiant le décret n° 2013-7 du 3 janvier 2013 portant création d'une mission interministérielle pour la <b>protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains</b> .
<b>Décret n° 2021-1516 du 23 novembre 2021</b>	Tendant à renforcer l' <b>effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille</b> .
<b>Loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021</b>	Visant à <b>lutter contre la maltraitance animale</b> et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Retrouvez la veille juridique mensuelle intégrale sur votre espace adhérents :  
[https://www.union-syndicale-magistrats.org/web2/fr/\\_selfUserAccount](https://www.union-syndicale-magistrats.org/web2/fr/_selfUserAccount)